



### Service d'accueil des mineurs isolés étrangers de Caen - Samie

Protection des mineurs isolés étrangers

320 boulevard du Val - 14200 Hérouville-Saint-Clair

#### Description des missions de la structure

Le Samie est un dispositif réalisant une évaluation de la minorité et de l'isolement des jeunes isolés étrangers et assurant leur hébergement temporaire pendant l'évaluation. Il a également pour mission la prise en charge pérenne des mineurs isolés étrangers orientés par le Conseil départemental du Calvados, à travers un hébergement et un suivi socio-éducatif.

Date d'ouverture	Septembre 2006
Nombre de places	90


#### Activité de l'établissement en 2016

L'année 2016 a été particulièrement riche. Le pôle d'évaluation sociale a été consolidé et stabilisé. Il s'est installé dans des nouveaux locaux entièrement refaits à neuf. Nous avons pu développer l'insertion professionnelle grâce à des partenariats avec des centres de formation par apprentissage. Du point de vue éducatif, il faut signaler l'instauration du « permis à points » et le concours « best appart' » favorisant l'entretien des lieux d'hébergement. Des rencontres et des échanges plus réguliers avec nos partenaires (Préfecture, Direccte, Conseil départemental) nous ont permis de fluidifier nos procédures. Enfin, la classe interne d'apprentissage du français a été renforcée, et des sessions d'aide aux devoirs ont été mises en place grâce à l'implication de nouveaux bénévoles.

#### Événement majeur de l'année

Cette année, le projet d'établissement a entièrement été réécrit. Véritable colonne vertébrale de l'établissement, l'ensemble des professionnels a été associé afin de déterminer les valeurs, les objectifs et les modalités de gestion et d'organisation du service. Ce travail a permis de fixer les orientations pour les années à venir. Par ailleurs, suite au travail accompli ces dernières années, le Conseil départemental du Calvados a renouvelé l'autorisation d'ouverture pour 15 ans.

#### Information sur le public accueilli

- ▶ **39** jeunes sont entrés dans le dispositif en 2016.
- ▶ **125** jeunes ont été suivis dans le dispositif en 2016.
- ▶ Durée moyenne de prise en charge des jeunes sortis en 2016 : **21 mois**
- ▶ Moyenne d'âge d'admission des jeunes : **16,8 ans**
- ▶ Pays d'origine des jeunes pris en charge en 2016 : **Mali, Côte d'Ivoire, Bangladesh, Albanie, Congo RDC**
- ▶ Répartition par sexe en mise à l'abri :  
 Filles : **6%**  Garçons : **94%**
- ▶ **5** demandes d'asile ont été déposées.
- ▶ **5** protections internationales ont été accordées.
- ▶ **16** titres de séjour ont été délivrés.
- ▶ **24** jeunes ont bénéficié de la classe interne.
- ▶ **59** jeunes ont été scolarisés auprès de l'Éducation nationale.
- ▶ **21** jeunes ont conclu un contrat d'apprentissage.
- ▶ **61** contrats jeunes majeurs ont été obtenus.

#### La parole à...

O. : « Je viens du Nigéria. Après un passage au pôle d'évaluation, je suis aujourd'hui dans un appartement avec 2 autres jeunes. Je peux enfin aller à l'école pour apprendre le français. C'est très important de connaître la langue de son nouveau pays. Grâce aux intervenants sociaux, je suis également aidé pour faire mon dossier d'asile. »



© France terre d'asile

Sortie sur les plages du débarquement